



Rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) 2020 d'Harmonie Mutuelle : une solidité financière qui valide les engagements de la stratégie opérationnelle et permet de renforcer encore la solidarité au bénéfice de ses adhérents

Paris, le 06 avril 2021 – Harmonie Mutuelle, membre du Groupe VYV, publie son rapport sur la solvabilité et la situation financière (Solvency and Financial Condition Report ou SFCR). Pour 2020, il témoigne de la stabilité de l'activité et du chiffre d'affaires dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique. Comme prévu dans sa stratégie opérationnelle Horizon 2020, la mutuelle poursuit son développement dans la multi protection, des activités qui génèrent des revenus d'intermédiation en hausse de près de 50% (vs 2019). Harmonie Mutuelle continue à apporter, dans le cadre de son Plan de solidarité face à la COVID-19, un soutien actif à ses adhérents et au secteur entrepreneurial, fortement impactés par la crise.

Conformément aux exigences réglementaires, Harmonie Mutuelle publie le rapport sur sa solvabilité et sa situation financière relatifs à l'exercice 2020. Il a été approuvé par son conseil d'administration lors de la séance du 2 avril 2021.

► LES INDICATEURS CLES 2020

- 5 millions de personnes protégées dont plus de 318 000 par la Complémentaire Santé Solidaire
- Plus de 65 000 entreprises clientes
- 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires brut HT
- 44 millions d'euros de revenus d'intermédiation (en hausse de près de 50% par rapport à 2019)
- Ratio combiné de 100,6%
- 10 millions d'euros de résultat net
- 1,6 milliard d'euros de fonds propres (1% d'augmentation par rapport à 2019)
- Ratio de solvabilité de plus de 300%
- 80,7% de redistribution en faveur de nos adhérents en complémentaire santé
- 19 047 adhérents ont bénéficié de l'aide de l'action sociale (écoute, conseil, orientation, aide financière)
- 4 978 collaborateurs (76% de femmes et 24% d'hommes)

► LES INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS CLES 2020

- Déplacements domicile travail : 3,4 millions de kilomètres et 200 000 litres de carburant évités grâce au télétravail en temps « normal » (base 2019 ; 2020 n'étant pas représentative)
- Papier : 99,8% du papier utilisé Ecolabellisé (FSC / PEFC)
- Numérique responsable : 40% de machines en moins achetées sur 5 ans

► LE RAPPORT SFCR DE L'ANNEE 2020 FAIT ETAT :

- **D'une attractivité d'Harmonie Mutuelle qui se poursuit :**

En 2020, les différentes mesures prises par la mutuelle ont permis de stabiliser son activité après une période d'incertitudes. Son chiffre d'affaires est en augmentation de 3% par rapport à 2019 (hors impact du passage de la CMU/ACS vers la CSS) et s'élève à 2,8 milliards d'euros brut HT.

Cette hausse s'explique également par des opérations de croissance externe : fusion de Sud-Ouest Mutualité, transferts de portefeuilles de Sphéria Vie et de la SMEBA ainsi que de nouvelles substitutions.

Harmonie Mutuelle poursuit son développement dans la multi protection, en proposant à ses adhérents et entreprises clientes, des solutions de prévoyance, d'assurance vie, d'épargne-retraite et des services (notamment en prévention). Ces activités génèrent des revenus d'intermédiation qui s'établissent à 44 millions d'euros (soit une hausse de près de 50% par rapport à 2019) et qui représentent aussi près de 8% des frais bruts de de la mutuelle.

- **D'un modèle économique centré sur la redistribution en faveur de ses adhérents**

Harmonie Mutuelle réaffirme la pertinence de son modèle économique permettant d'atteindre l'équilibre d'exploitation (ratio combiné proche de 100%) et d'afficher un niveau de redistribution parmi les plus hauts des complémentaires santé (80,7%).

L'action sociale (pour plus de 19 000 adhérents), les partenariats dans les territoires, la Fondation, le Fonds Harmonie Mutuelle Emploi France et la CSS (plus de 318 000 personnes protégées) sont des preuves de l'engagement de la mutuelle dans la redistribution sociale, territoriale et citoyenne.

- **D'une solidité financière permettant à Harmonie Mutuelle d'être pleinement mobilisée pour ses adhérents dans le cadre de la crise liée à la COVID-19**

La COVID-19 a entraîné une crise mondiale sans précédent. Les mesures prises pour renforcer la résilience d'Harmonie Mutuelle ont assuré une stabilité de son ratio de solvabilité (plus de 300%) et une progression d'1% des fonds propres à hauteur de 1,6 milliards d'euro au 31 décembre 2020.

Le Plan de Solidarité face à la Covid-19 c'est, par exemple :

- Création d'un fonds de soutien pour les entrepreneurs et les petites entreprises (2M€ d'aides exceptionnelles)
- Reports de paiement des cotisations santé et prévoyance
- Elargissement des garanties et couverture de certains arrêts de travail
- Encouragement au recours à la téléconsultation
- 170 000 appels de courtoisie aux adhérents pour rompre l'isolement

« Ces résultats confirment la trajectoire et les ambitions de la stratégie Horizon 2020. Harmonie Mutuelle a transformé en profondeur ses modèles opérationnels et relationnels permettant de poser le socle de la mutuelle du 21^e siècle, au sein du Groupe VYV. Nous avons créé un collectif fort avec les élus, les salariés mais aussi nos adhérents, entreprises clientes et entrepreneurs engagés sans oublier nos partenaires. Notre action a permis d'apporter des solutions solidaires concrètes et utiles aux parcours de vie de nos adhérents, d'accompagner nos entreprises clientes dans la valorisation de leur capital humain mais aussi de nous engager pleinement pour le déploiement de nouvelles solidarités actives au travers de l'accès aux soins, de la lutte contre la précarité, de nouvelles protections pour tous. La solidité et la stabilité de nos fonds propres nous permettent d'avancer avec confiance au service de la société et de la solidarité » déclare Stéphane Junique, Président d'Harmonie Mutuelle.

Après une phase de réorganisation managériale et territoriale initiée au printemps 2020 et mise en place progressivement depuis début 2021, Harmonie Mutuelle, la mutuelle des collectifs deviendra en juillet prochain une entreprise mutualiste à mission. Après Horizon 2020, la prochaine stratégie opérationnelle 2022-2026 sera alignée sur sa raison d'être et de nouvelles actions - pour accélérer le développement de la multi protection ainsi que son impact sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques - seront planifiées.

ANNEXES

Le rapport SFCR produit à fréquence annuelle est un rapport narratif en direction du public exigé par la directive Solvabilité 2. Il décrit l'activité d'Harmonie Mutuelle, son système de gouvernance, son profil de risque, la valorisation du bilan économique en normes Solvabilité 2 et la gestion du capital à fin 2020.

Le rapport est consultable dans son intégralité sur le site Harmonie Mutuelle :
<https://www.harmonie-mutuelle.fr/web/harmonie-mutuelle/solvabilite-2>



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV oeuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02
Ghizlane El youssfi, gelyoussfi@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 14

Hopscotch PR, TV et radios

Elisabeth Pelabon, epalabon@hopscotch.fr, + 33 1 41 34 22 56



Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.
Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.